

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 2 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 05 avril 2024
Réf : 2476 OBJET TRAVAUX TRAVERSEE DES LINDARETS TRANCHE 2/ ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX	Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean - Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent Absents ou excusés : Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André Procuration : M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel Mme TAVERNIER Marie -Laure à M. BRAIZE Richard

Monsieur Michel MUFFAT rappelle la consultation lancée le 16 Février 2024 en procédure adaptée concernant les travaux « d'aménagement de la traversée des Lindarets » et plus précisément :

Lot 1 : réseaux secs et humides

Lot 2 : Aménagements paysagers.

Pour mémoire ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'œuvre conjointe des cabinets Profils Etudes et Atelier Paysager.

La date limite de remise des offres était fixée au 15 Mars 2024 à 12 h 00.

Une seule entreprise s'est portée candidate pour les 2 lots. La commission d'appels d'offres après étude de cette offre a décidé de proposer le résultat suivant :

Lot	Entreprise	Montant HT
Lot 1 réseaux secs et humides	EUROVIA SAS 74 330 POISY	156 502.90 €
Lot 2 Aménagements paysagers.	EUROVIA SAS 74 330 POISY	529 672.40 €
TOTAL HT		686 175.30 €
TVA 20 %		127 253.06 €
TOTAL TTC		823 410.36 €

Le conseil après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le résultat de la consultation ci-dessus, concernant le marché des travaux « d'aménagement de la traversée des Lindarets », pour un montant de **686 175.30 € HT soit 823 410.36 € TTC.**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération

Le secrétaire de séance
BRAIZE Richard

Le Maire
DENNE Jean - Claude


